



# AHJUCAF

COURS SUPRÊMES JUDICIAIRES  
FRANCOPHONES

## VII<sup>ÈME</sup> CONGRES STATUTAIRE

### COTONOU (BÉNIN)

Programme officiel public, version 22 juin 2022

**VII<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE L'AHJUCAF  
COTONOU - 2022**

**LA MOTIVATION DES DÉCISIONS  
DES COURS SUPRÊMES JUDICIAIRES**

**DIRE LE DROIT  
ET ÊTRE COMPRIS**

30 Juin & 1er Juillet | Palais des congrès de Cotonou

AHJUCAF  
COURS SUPRÊMES JUDICIAIRES  
FRANCOPHONES

III<sup>ÈME</sup> COUR SUPRÊME II

ORGANISATION INTERNATIONALE DE  
la francophonie

## Partenaires du congrès



JEUDI 30 JUIN 2022

---

**PALAIS DES CONGRES**

---



**8H30 A 9H15 : ACCUEIL ET INSTALLATION DES PARTICIPANTS**

**9H30 : CEREMONIE D'OUVERTURE DU CONGRES**

**ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

---

- Monsieur Victor Dassi ADOSSOU Président de la Cour suprême du Bénin, vice-Président de l'AHJUCAF
- Monsieur Souheil ABOUD Premier président de la Cour de cassation du Liban, Président de l'AHJUCAF
- Monsieur Antoine MICHON Directeur des affaires politiques et gouvernance démocratique, Organisation internationale de la Francophonie (O.I.F.)
- Monsieur Jean-Paul JEAN Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF
- **Intermède artistique**
- Madame Mariam CHABI-TALATA, Vice-présidente de la République du Bénin

11h : Pause Cocktail

11h30 : « **LA MOTIVATION DES DECISIONS DES COURS SUPREMES JUDICIAIRES** »

Début des travaux du colloque international : communications inaugurales



**Présidence** : Monsieur Souheil ABOUD, Premier président de la Cour de cassation du Liban, Président de l'AHJUCAF

- **La motivation des décisions des cours suprêmes judiciaires : enjeu fondamental, entre traditions juridiques et exigences contemporaines**
  - Madame Soraya AMRANI-MEKKI, Professeure à l'Université de Paris-Ouest Nanterre, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature de France
  - Monsieur Joseph DJOGBENOU Président de la Cour constitutionnelle du Bénin, Professeur de droit privé

Premiers échanges

*Nota : toute la matinée sera retransmise en direct sur internet*

12h30 : **Photo de groupe des congressistes**

12h45 : **Déjeuner-buffet au Palais des Congrès**

14h15 : **Palais des Congrès. Reprise des travaux**

**« LA MOTIVATION DES DECISIONS DES COURS SUPREMES JUDICIAIRES »**

**Présentation du projet de Recommandations de l'AHJUCAF en introduction générale au déroulé des trois tables rondes thématiques** : Monsieur Jean-Paul JEAN, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF

**Première partie : La préparation de la décision (sources, documentation, doctrine, présentation des conclusions des avocats, rapport, ...).** *Réflexions et évolutions en cours dans les Hautes juridictions de la francophonie*

**Président de séance** : Monsieur Moncef KCHAOU, Premier président de la Cour de cassation de Tunisie

Introduction : Monsieur Alain LACABARATS Président de chambre honoraire à la Cour de cassation : *Acteurs, outils et bonnes pratiques pour la qualité du débat et des décisions des Cours suprêmes judiciaires*

**Table ronde**

- Monsieur Mazobé Jean KONDE, Premier président de la Cour de cassation (Burkina-Faso)
- Monsieur Oumar GAYE, Conseiller, directeur du service de documentation, Cour suprême (Sénégal)
- Monsieur Robert DOSSOU, ancien Bâtonnier (Bénin) *L'apport des avocats à la qualité des arrêts de la Cour suprême devant une juridiction avec avocats non spécialisés*
- Monsieur le Bâtonnier Bernard VATIER, Secrétaire général de la Conférence internationale des Barreaux (CIB) *L'apport des avocats à la qualité des arrêts*
- Madame Florence AUBRY GIRARDIN, Présidente de la 1<sup>ère</sup> Cour de droit public du Tribunal fédéral Suisse, Vice-présidente de l'AHJUCAF

Débat avec les président(e)s des Cours suprêmes judiciaires

15h45 : **Pause-café**

16h15-17h30 : **Deuxième partie : Le délibéré et la rédaction de la décision, différences culturelles et traditions juridiques (arguments en débat, techniques de délibéré, consensus et décisions majoritaires, motivation).** *Réflexions et évolutions en cours dans les Hautes juridictions de la francophonie*

Présidente de séance : Madame Esther NGO MOUNTNGUI, Présidente de la Cour Communautaire de justice et d'arbitrage de l'OHADA

Introduction Monsieur Fabrice HOURQUEBIE, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux : *Le contenu et la motivation des arrêts au regard des arguments en débat : historiques, culturels, droit comparé, approche conséquentialiste*

#### **Table ronde**

- Monsieur Roger SOCKENG, Conseiller, Cour suprême (Cameroun) : *Les décisions particulièrement motivées à la Cour suprême du Cameroun*
- Monsieur Souleymane KANE, Président de la Chambre civile et commerciale de la Cour suprême du Sénégal : *Débats et consensus, motivation des arrêts à la Cour suprême*
- Monsieur Eric DE FORMANOIR DE LA CAZERIE conseiller, Cour de cassation (Belgique) : *La délibération et la rédaction des décisions particulièrement motivées*
- Monsieur Patrick MATET conseiller-doyen honoraire Cour de cassation (France) : *La réforme de la rédaction des arrêts en France et la motivation enrichie*
- Monsieur Rodney DAOU, magistrat détaché au secrétariat général du Conseil supérieur de la magistrature, chargé de mission auprès du Premier président de la Cour de cassation du Liban : *La délibération et la rédaction des arrêts au Liban en cas d'opinion divergente*

Débat avec les président(e)s des Cours suprêmes judiciaires

17h30 : Fin des travaux. Retour des congressistes aux hôtels

**18h Réception d'une délégation des congressistes par Monsieur Patrice TALON Président de la République du Bénin**

**19h30 : Cocktail dînatoire des congressistes à la résidence de Monsieur Marc VIZY, Ambassadeur de France**

**9H00 : REPRISE DES TRAVAUX DU COLLOQUE**

---

**Palais des congrès**

**Troisième partie : La diffusion et l'explication de la décision (communiqués, notices explicatives, supports de publication, opinions divergentes ?). Réflexions et évolutions en cours dans les Hautes juridictions de la francophonie**

Présidente de séance : Madame Martha NIQUILLE Présidente du Tribunal fédéral suisse

Introduction : Monsieur Sourou Innocent AVOGNON Président de la chambre judiciaire de la Cour suprême du Bénin : *La diffusion de la jurisprudence sur internet, dans l'esprit des Recommandations du Congrès de l'AHJUCAF à Beyrouth (2019)*

**Table ronde**

- Honorable Juge Nicholas KASIRER, Cour suprême du Canada : *(en visioconférence) Les « causes en bref » des arrêts de la Cour suprême du Canada, nouvel outil de communication de l'activité judiciaire*
- Monsieur Mustapha EL BAAJ, Conseiller Cour de cassation (Maroc) : *La publication et la diffusion des arrêts de la Cour de cassation marocaine*
- Madame Emirjam AHMETAGA, Responsable des affaires extérieures, Cour suprême (Albanie)
- Monsieur Ibrahim BOUBACAR ZAKARIA, Avocat général, Cour de cassation (Niger)

Débat avec les président(e)s des Cours suprêmes judiciaires

10h 30 : Pause-café

**11h : Conclusion des travaux du colloque**

Présidence : Monsieur Victor Dassi ADOSSOU Président de la Cour suprême du Bénin, Vice-président de l'AHJUCAF

Rapport de synthèse : Messieurs Pierre AHIFFON Avocat général et Wilfrid ARABA Auditeur, Cour suprême du Bénin

Adoption des Recommandations de l'AHJUCAF : Monsieur Jean-Paul JEAN, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF

**Cérémonie de clôture**

Présidence : Monsieur Souheil ABOUD, Premier président de la Cour de cassation du Liban, Président de l'AHJUCAF

Motions proposées au Congrès (dont remerciements)

Intervention de clôture : Monsieur Séverin QUENUM, garde des Sceaux, ministre de la justice et de la législation (Bénin)

13h : Déjeuner-buffet au Palais des Congrès

14h 30 : **Palais des Congrès : ASSEMBLEE GENERALE de l'AHJUCAF** (Réunion ouverte aux seuls membres des Cours suprêmes)

**Ordre du jour:**

- Contrôle des présences et émargement
- Rapport d'activité du Secrétaire général et approbation
- Rapport financier du Trésorier et approbation des comptes
- . Eventuelles modifications des statuts et du règlement intérieur
- . Examen des cotisations
- . Prise d'acte du retrait ou de l'adhésion de certains membres ou de l'obtention du statut d'observateur
- . Constitution du bureau :
  - a) élection du Président
  - b) élection du Secrétaire général
  - c) élection du Trésorier
  - d) élection des 5 Vice-Présidents
  - e) détermination du membre de droit
- . Programme des trois années à venir
- . Questions diverses

17h00 Hôtel Golden Tulip : **Réunion du nouveau Bureau de l'AHJUCAF**

19h30 : **Salle du Majestic Cadjehoun**

**Remise du prix 2021 de l'AHJUCAF à Madame Carine Kouadio (Côte d'Ivoire) et annonce du lauréat du Prix 2022**

Dans le cadre de la préparation des 20 ans de l'AHJUCAF, **Hommage au Président Ousmane Batoko**, ancien Président de l'AHJUCAF (2013-2019)

20h00 : **Dîner de gala offert par le Gouvernement béninois**

**Cours présentes :**

Albanie ; Belgique ; Bénin ; Burkina-Faso ; Cambodge ; Cameroun ; Canada ; CEMAC ; Côte d'Ivoire ; Egypte ; France ; Gabon ; Guinée Conakry ; Liban ; Luxembourg ; Madagascar ; Mali ; Maroc ; Mauritanie ; Niger ; CCJA OHADA ; République centrafricaine ; République démocratique du Congo ; Rwanda ; Sénégal ; Suisse ; Togo ; Tunisie.